

LIVRE BLANC

NOUS
SOMMES
CETTE
GÉNÉRATION
FUTURE
DONT VOUS
AIMEZ TANT
PARLER !

Le Livre Blanc étudiant pour une transition énergétique citoyenne

NOUS SOMMES CETTE GÉNÉRATION FUTURE DONT VOUS AIMEZ TANT PARLER !

Le Livre Blanc étudiant pour une transition énergétique citoyenne

rédigé par le



dans le cadre du



en partenariat avec



PRÉAMBULE

Ce livre blanc étudiant est l'appel d'une génération. Nous n'avons pas l'impudence d'affirmer que nous représentons l'ensemble de notre génération. Nous en sommes néanmoins partie prenante. Notre génération ne comprend pas forcément les enjeux du XXI^e siècle : seuils écologiques, interconnexion progressive et complète de la planète et nécessité d'une vision holistique du monde... elle les assimile !

Ce livre blanc est le fruit d'un travail construit bénévolement, en utilisant tous les leviers de l'intelligence collaborative et en favorisant la participation citoyenne. Nous présentons ici notre démarche. Nous expliquons la nécessité absolue qui nous a poussés neuf mois durant à travailler à la rédaction de ce livre blanc. Résultat : 21 recommandations pour enfin entrer dans le XXI^e siècle !

Ces recommandations invitent à oser une société qui remette à plat son modèle et ses acquis pour penser le monde de demain ; une société positive qui allie croissance sélective et sobriété heureuse ; une société de solidarité intergénérationnelle et transfrontalière ; une société qui place enfin et surtout l'éducation au coeur de son modèle pour un progrès humain permanent.

SOMMAIRE

LA GENÈSE DU LIVRE BLANC	8
I/ PRÉSENTONS-NOUS !	9
II/ NOTRE PERCEPTION DE L'ENJEU ÉNERGIE	9
III/ NOUS SOMMES CETTE GÉNÉRATION FUTURE DONT VOUS AIMEZ TANT PARLER	10
IV/ INFORMATION SUR LA POLITIQUE INTERNATIONALE ET EUROPÉENNE DE L'ÉNERGIE	11
V/ INFORMATION SUR LA POLITIQUE DE L'ÉNERGIE EN FRANCE	12
VI/ NOTRE PARTICIPATION AU DÉBAT NATIONAL DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE	14
VII/ NOS ACTIVITÉS LIÉES	14
NOS RECOMMANDATIONS	18
INSTITUONS UNE CHAMBRE DU LONG TERME	19
DONNONS UN POIDS RÉEL AU FUTUR EN BAISSANT LE TAUX D'ACTUALISATION	19
PRÔNONS L'ÉCO-CONDITIONNALITÉ DES CHOIX D'INVESTISSEMENT	20
INTÉGRONS LES JEUNES DANS LES NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES	21
ADOPTONS UNE FISCALITÉ ÉCOLOGIQUE QUI PRENNENT EN COMPTE LES RESSOURCES NATURELLES ET LES POLLUTIONS	22
INTÉGRONS LE PRINCIPE D'ACHETEUR RESPONSABLE DANS LE MONDE DE L'ÉNERGIE	23
N'INVESTISSONS PAS DANS LES ÉNERGIES FOSSILES	23
RECONSIDÉRONS LA PLACE DU NUCLÉAIRE, SON COÛT ET SES RISQUES POUR LA SOCIÉTÉ	23
ANTICIPONS LES ÉVOLUTIONS RAPIDES DU COÛT DES TECHNOLOGIES	24
METTONS EN COHÉRENCE NOTRE RECHERCHE PUBLIQUE AVEC LE MODÈLE ÉNERGÉTIQUE QUE L'ON VEUT	24
REPENSONS L'ÉDUCATION ET AMORÇONS UN CHANGEMENT DES COMPORTEMENTS POUR UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE CITOYENNE ET PARTAGÉE	26
POUR UN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DURABLE	26
RÉGULONS LE SUPERFLU	28
RÉNOVONS EN PROFONDEUR NOS HABITATS ET ENGAGEONS AINSI UNE TRANSITION POUR TOUS EN LUT- TANT CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE	28
REPENSONS NOTRE GESTION DES DÉCHETS ET ENTRONS DANS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE	29
REPENSONS NOTRE MOBILITÉ ET METTONS EN PLACE DES ESPACES DE CO-WORKING	29
IMAGINONS LA VILLE DENSE ET INTELLIGENTE	30
POUR MAÎTRISER L'ÉTALEMENT URBAIN	30
MONTRONS L'EXEMPLE EN INTÉGRANT LES JEUNES DANS LE COMITÉ DE SUIVI DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE	30
DÉNOUEMENT	32

LA GENÈSE DU LIVRE BLANC

I/ PRÉSENTONS-NOUS !

Le REFEDD (Réseau Français des Étudiants pour le Développement Durable) a été créé en 2007. Il est aujourd'hui composé de 105 associations étudiantes, réparties sur l'ensemble du territoire métropolitain, qui s'engagent sur le long terme à contribuer à la transformation vers des campus responsables.

Le REFEDD a toujours été engagé dans la sensibilisation des étudiants aux enjeux énergétiques. C'est donc tout naturellement que nous avons décidé de faire du débat national sur la transition énergétique une des priorités de l'année 2012-2013. Durant plus de neuf mois, le REFEDD, en tant que membre du conseil national de la transition énergétique dans le collège des personnes morales, a été l'unique voix des étudiants et des jeunes dans les instances de concertation et de discussion.

Afin de relayer leurs messages avec cohérence et crédibilité dans les instances, le REFEDD en partenariat avec CliMates et Avenir Climatique et soutenu par la FEDD Jeunes et l'Appel de la Jeunesse, s'est engagé dans un effort collectif de consultation, sensibilisation et mobilisation des étudiants et des jeunes.

Tout au long de notre processus de dialogue et de concertation, notre effort s'est articulé autour de trois grands projets : une consultation nationale du 21 mars au 8 mai, un événement de sensibilisation massif (La Big Conf' le 2 avril) et des débats territorialisés (le 22 avril pour la journée de la Terre, ou Earth Day).

II/ NOTRE PERCEPTION DE L'ENJEU ÉNERGIE

La demande en énergie des activités humaines ne cesse de croître alors que nous nous dirigeons vers un monde à 9 milliards où tous aspirent au confort moderne. Productions industrielles, transport, agriculture, chauffage des bâtiments, utilisation des appareils électriques divers, la couverture de ces besoins représente un coût. Il confère à l'énergie une valeur économique ayant un impact fort sur la structure de nos modèles de société.

Le choix des modèles s'est porté sur l'exploitation d'énergies fossiles et, dans une autre mesure mais non moins importante, sur l'atome. A peine 1/10 000^e de l'énergie reçue du Soleil au niveau du sol, est utilisée dans la consommation mondiale.

Mais aujourd'hui des signaux, trop nombreux pour être ignorés, révèlent que ce modèle énergétique et de société s'essouffle : dérèglement climatique, raréfaction des ressources énergétiques fossiles, croissance de la demande globale avec le développement des nouvelles puissances (les BRICS notamment), augmentation de la facture énergétique et de la précarité énergétique, crise économique, déséquilibre de la balance commerciale (notamment énergétique), accident de Fukushima, etc. Notre société d'expansion illimitée, du toujours plus, est nécessairement dévastatrice ! Il s'agit de se libérer de la puissance facile mais destructrice des énergies fossiles, pour lui préférer la puissance limitée mais durable des autres éléments : l'énergie du

soleil, l'énergie éolienne du vent, l'énergie hydraulique de l'eau, l'énergie géothermique de la terre.

Sortons du trilemme des politiques énergétiques ! La complexité d'une politique énergétique est souvent modélisée par un triangle d'impossibilité entre coût de l'énergie, sécurité de l'approvisionnement et respect de l'environnement. Concilier deux de ces aspects est relativement aisé. Le charbon est une source d'électricité sûre et peu chère, mais fortement émettrice de CO₂. À l'inverse, un mix uniquement composé d'éolien serait certes respectueux de l'environnement, mais excessivement coûteux avec un immense déploiement d'éoliennes ; ou alors peu cher mais peu sûr avec un nombre limité d'éoliennes.

Réunir ces trois conditions serait donc un Graal que nous cherchons à approcher, sans ne jamais pouvoir l'atteindre vraiment. Si elle est bien évidemment utile pour comprendre les grandes lignes et les grands défis d'une politique énergétique, cette construction triangulaire est une modélisation, une simplification qui écarte deux questions essentielles au débat : la prise en compte des externalités et le caractère dynamique de tout système énergétique.

Une transformation structurelle des systèmes de production et de consommation énergétiques est incontournable. C'est une nouvelle révolution technologique et culturelle d'une ampleur plus grande encore que la révolution des années 2000 dans le domaine de l'information et des communications.

Relocalisation, sobriété, coopération, ce sont les trois conditions nécessaires pour construire un monde post-carbone — c'est à dire un monde peu dépendant des énergies fossiles carbonées et peu émetteur de gaz à effet de serre. Sans relocalisation, chaque acte nécessite une pléthore de déplacement et d'énergie. Sans sobriété, on renonce à remettre en cause son mode de vie et on se limite à une recherche d'efficacité — c'est à dire une chasse au gaspillage qui atteint vite ses limites. Enfin, sans coopération, les individus sont voués à une compétition et à une rivalité.

III/ NOUS SOMMES CETTE GÉNÉRATION FUTURE DONT VOUS AIMEZ TANT PARLER

Face à cette (r)évolution technologique et culturelle des systèmes énergétiques, les jeunes sont à la fois des héritiers et des maîtres d'oeuvre. L'enjeu pour les générations du XXI^e siècle est d'arriver à surmonter pacifiquement les pénuries d'énergie tout en réduisant de drastiquement les émissions de gaz à effet de serre. Il est donc primordial, d'une part, que leur voix soit entendue au sein des enceintes élaborant la transition, et d'autre part, qu'ils soient formés pour répondre activement aux enjeux de l'énergie.

On ne peut construire le développement durable de nos sociétés sans prendre en compte les générations futures. Ainsi, les jeunes doivent-ils faire partie intégrante des débats de leur pays pour y apporter la vision de long-terme. L'ONU a déjà largement intégré cette évidence en créant dès 1992 le Groupe Majeur de la Jeunesse et des Enfants (MGCY) comme plateforme d'expression au sein des enceintes internationales. Il est désormais de la responsabilité de chaque État de poursuivre cette dynamique à leur niveau. En France, le grand chantier sur la transition écologique donne une voix aux futures générations.

Les organisations de jeunesse entendent être associées durant tout le quinquennat au processus initié lors de cette Conférence Environnementale. Les jeunes sont déjà convertis aux nouvelles valeurs de coopération et d'entraide. Par nos initiatives qui se multiplient et se répandent dans cette tranche de la population, nous pouvons largement contribuer à la transition énergétique.

La transition énergétique sera d'autant plus réussie que les jeunes se seront appropriés le débat. En ce sens, il faut veiller à ne pas techniciser ce débat afin d'avoir, avant tout, un débat de société ; et parler de ce qui intéresse les jeunes. Nous souhaitons inscrire ce débat sur l'énergie dans la réalité d'un monde moderne

interconnecté et construire une responsabilité universelle et partagée.

IV/ INFORMATION SUR LA POLITIQUE INTERNATIONALE ET EUROPÉENNE DE L'ÉNERGIE

La France est individuellement ou à travers l'Union européenne, engagée dans de nombreux traités et accords internationaux qui influent sur notre politique de l'énergie (du point de vue de la sécurité, de l'économie ou de l'environnement).

Les politiques internationales jouent à deux niveaux : notre adhésion aux objectifs de lutte contre le changement climatique et notre adhésion aux objectifs que s'est fixé l'UE à l'horizon 2020.

1/ DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE ET COURSE CONTRE LA MONTRE

« Le réchauffement climatique est sans équivoque ». Dans son rapport de 2007, le GIEC officialisait ainsi le consensus de la communauté scientifique. La multiplication des observations concordantes (accroissement global des températures, réduction de la couverture de neige et de glace, montée des océans...) allié à l'utilisation de modèles climatiques ne laisse aujourd'hui plus de doute sur la réalité du changement climatique.

La forte augmentation des émissions des gaz à effet de serre provient d'un système productiviste gourmand en ressources naturelles et essentiellement basé sur les énergies fossiles. Or, ces mêmes ressources deviennent aujourd'hui plus rares et plus difficiles à extraire, avec des impacts en termes de coût et d'environnement. Face à cette double contrainte climatique et énergétique, une réponse internationale concertée est indispensable.

2/ LE PROTOCOLE DE KYOTO

La première mesure phare de la communauté internationale pour lutter contre le dérèglement climatique fut le Protocole de Kyoto. Signé en 1997 et entré en vigueur en 2005, il visait à réduire les émissions totales des 40 pays les plus industrialisés de 5% entre 2008 et 2012 par rapport à 1990. Après, l'échec de la conférence de Copenhague en 2009 pour orienter les politiques internationales de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour « l'après 2012 », c'est la conférence de Cancun qui a enfin acté l'objectif d'une limitation de l'augmentation de la température à 2 degrés.

Depuis décembre 2012 et la conférence de Doha, la France s'est engagée à poursuivre ses engagements avec l'Union européenne jusqu'à 2020 dans cette période dite « portail de Doha ».

3/ ACCORDS ET INSTRUMENTS EUROPÉENS

Soucieuse de se positionner comme un leader de la lutte contre le changement climatique, l'Europe a adopté en 2008 le paquet Énergie-Climat, ayant pour objectifs d'atteindre d'ici 2020 :

- Une réduction de 20% des émissions de CO₂ par rapport à 1990
- Une part de 20% de renouvelables dans la consommation énergétique de l'UE
- Une augmentation de 20% de l'efficacité énergétique par rapport au scénario 'Business as usual' (engagement non contraignant)
- 10% de bio-carburants dans la consommation totale de véhicules

Les efforts ont été ensuite répartis entre les différents pays de l'Union Européenne. La France s'est ainsi engagée à :

- Une part des renouvelables portée à 23% en 2020 ;
- Une réduction de 20% de ses émissions en 2020 par rapport à 2005.

En 2011, la Commission européenne a adopté une « feuille de route pour l'énergie à l'horizon 2050 » (Energy Roadmap 2050) qui prévoit la réduction des émissions de gaz à effet de serre de 80 à 95% par rapport aux niveaux de 1990 d'ici à 2050. Pour parvenir à ce but la Commission a identifié deux mesures essentielles : la transformation du système énergétique (amélioration de l'efficacité énergétique, augmentation du part des énergies renouvelables dans le mix énergétique, etc.) et la transformation du marché de l'énergie (développement d'infrastructures, marché européen commun de l'électricité, etc.). Selon la Commission, cette transformation est un « impératif [...] pour des raisons liées au climat, à la sécurité et à l'économie. »

En ce qui concerne l'efficacité énergétique, l'Union Européenne a adopté en octobre 2012 la Directive 2012/27/UE qui établit un cadre commun de mesures pour la promotion de l'efficacité énergétique dans l'Union. Pour augmenter la part des énergies renouvelables, la Commission a mis l'accent sur l'harmonisation des différents régimes de soutien nationaux (tarifs d'achat, subventions etc.), l'augmentation des capacités de stockage et une intégration approfondie du marché d'électricité européen. Les coûts d'une telle transition sont estimés à 270 milliards d'euros par an d'ici à 2050, soit 1,5% du PIB de l'Union Européenne.

À partir de ces propositions, un défi majeur de la communauté européenne reste la réforme du système communautaire d'échange de quotas d'émission établi par la directive 2003/87CE. Ce système d'une bourse du carbone, qui a comme objectif de réduire les émissions de CO2 des acteurs participants (les grandes industries les plus polluantes en Europe etc.) en attribuant à chaque tonne de CO2 émis un prix et un certificat qui pourrait être vendu sur le marché, est en grande difficulté. Un trop grand nombre de certificats attribués, la baisse de la production industrielle due à la crise économique et une insuffisante coordination des politiques énergie-climat en Europe ont conduit à un prix du certificat historiquement bas (~ 4 Euro par tonne de CO2 au début de l'année 2013). Ce prix est largement insuffisant pour inciter les entreprises à diminuer leurs émissions et pour stimuler la recherche et le développement des nouvelles technologies durables.

V/ INFORMATION SUR LA POLITIQUE DE L'ÉNERGIE EN FRANCE

1/ ACCORDS PRÉCÉDENTS

Suite à ces accords internationaux, la France a mené diverses consultations qui l'ont amenée à fixer unilatéralement des objectifs plus ambitieux. En 2007, un ensemble de rencontres politiques ont été organisées dans le cadre du Grenelle de l'environnement. Une loi-cadre, dite « Grenelle I », a été adoptée en 2009. En 2010, la loi Grenelle II décline la loi Grenelle I par objectif, secteur et chantier.

L'une des mesures phares de ce Grenelle a été l'adoption d'un objectif de 23% d'énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie finale. La priorité est donnée, pour l'électricité, à l'éolien, avec des objectifs de 19 000 MW d'éolien terrestre, 6 000 MW d'offshore et 5 400 MW de photovoltaïque. Pour la production de chaleur, c'est sur la biomasse que les objectifs sont les plus importants.

La loi Grenelle a également réitéré l'engagement de la France — mentionné dès 2002 par le Premier Ministre — de respecter le facteur 4, c'est-à-dire une division par quatre des émissions de CO2 à l'horizon 2050.

Résumé des engagements de la France			
Horizon	Objectif	Source	Niveau
2020	Produire 23% de sa consommation finale d'énergie à partir de sources renouvelables Dont : 27% dans l'électricité 32% pour la chaleur 10% pour les transports (bio-carburants)	Paquet 3x20, directive 2009/28/CE Plan National d'Action	UE National
	Réduire de 14% ses émissions de GES* en 2020 par rapport à 2050	Paquet 3x20, décision 406/2009/CE	UE
	Diminuer l'intensité énergétique de 2% par an d'ici à 2015, puis 2,5% par an d'ici à 2030.	Loi Pope	National
2050	Réduction de 80% des émissions de GES	Grenelle	National

*Les GES concernent le CO2, mais pas seulement ! Atteindre ces objectifs peut donc nécessiter des efforts encore plus importants sur le seul CO2.

2/ LA CONFÉRENCE ENVIRONNEMENTALE

Le nouveau Président de la République, élu en mai 2012, avait annoncé sa volonté d'ouvrir un dialogue environnemental qui permettrait à la France d'engager sa mutation vers un nouveau modèle.

Dans cet esprit, une conférence environnementale s'est tenue les 14 et 15 septembre 2012. Elle a identifié deux grandes priorités : la transition énergétique et la reconquête de la biodiversité. En outre, plusieurs chantiers ont été ouverts : la fiscalité écologique, le lien entre la santé et l'environnement et la nouvelle gouvernance écologique.

Le maître mot du processus lancé par la conférence environnementale de septembre 2012 est « dialogue ». La transition écologique demande en effet une concertation de tous les acteurs pour définir une politique de long terme socialement acceptable.

Aussi, la Conférence environnementale a réuni 5 collèges (État, ONG, syndicats, patronat, élus locaux) ainsi que les parlementaires. Elle sera désormais un rendez-vous annuel pour cette gouvernance démocratique de la « transition écologique ».

3/ DÉBAT NATIONAL SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les objectifs ministériels du débat sont :

- tracer une trajectoire de transition entre maintenant et 2025 puis 2050
- faire des recommandations pour la loi de programmation énergétique de la fin de l'année 2013
- favoriser l'appropriation sociale du débat
- instaurer un climat d'échange entre les acteurs, pacifier les relations pour pouvoir construire sur le long terme

Si nous regrettons la rapidité du calendrier, globalement, nous nous félicitons de l'architecture du débat. Nous félicitons l'État et le gouvernement pour son organisation puisque tous les acteurs de la société peuvent s'exprimer à un moment ou l'autre et partager leur vision du mix énergétique de demain.

Le Président de la République, François Hollande, n'a cessé de répéter au cours de la dernière campagne présidentielle et lors de sa soirée d'élection, l'importance qu'il accorderait à la jeunesse. Du discours de Strasbourg en novembre 2011 jusqu'à ses 60 engagements pour la France il a souhaité placer l'éducation

et la jeunesse « au cœur de l'action publique ». Les jeunes sont les premiers concernés par la transition énergétique, qui définit le modèle de demain, et, à ce titre, nous regrettons la sous-représentation de la jeunesse dans ce débat.

VI/ NOTRE PARTICIPATION AU DÉBAT NATIONAL DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

1/ CONSEIL NATIONAL DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le REFEDD participe, à l'invitation de la Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, au conseil national sur la transition énergétique (CNTE), qui, tel un parlement, permet de faire dialoguer les acteurs. Il est constitué de sept collèges de représentants des syndicats de salariés, des employeurs, des organisations non gouvernementales environnementales, des associations de consommateurs, familiales, de lutte contre la pauvreté et des chambres consulaires, des associations d'élus locaux, des parlementaires et des représentants de l'État.

Le CNTE validera la synthèse du débat et organisera la formulation des recommandations qui en résultent, en explicitant le fondement de chacune d'elles au regard de la teneur du débat, en rendant compte de la réalité des échanges, et en mettant clairement en évidence les sujets faisant l'objet de consensus, et ceux générant un dissensus.

2/ GROUPES DE TRAVAIL DU CONSEIL NATIONAL DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le REFEDD participe également aux groupes de travail thématiques (efficacité et sobriété énergétique, financement, gouvernance, énergies renouvelables et mix énergétique). Des jeunes volontaires du REFEDD (un appel national ayant été lancé à l'ensemble du réseau) ont ainsi pu participer à ces groupes et se former dans l'action en négociant des positions en accord avec le groupe de bénévoles étudiants.

VII/ NOS ACTIVITÉS LIÉES

1/ UNE CONFÉRENCE DE SENSIBILISATION POUR ET PAR LES ÉTUDIANTS SUR LES ENJEUX ÉNERGÉTIQUES ET CLIMATIQUES DE DEMAIN

Le 2 avril 2013, l'association Avenir Climatique a organisé sur les campus une conférence intitulée « The Big Conf' », en pleine Semaine du développement durable. Quarante conférences simultanées auprès d'une cinquantaine d'étudiants en moyenne, afin de les sensibiliser aux enjeux énergétiques et climatiques du développement durable, et d'amener ainsi les participants à trouver des solutions innovantes. Chaque conférence durait 1h30 et était composée de trois parties de 15 minutes traitant respectivement des thématiques suivantes : Énergies, généralités mondiales ; Pétrole, pourquoi le pic ? ; Quel monde pour demain ? bouleversements climatiques et changement vers une société durable. Chaque partie était suivie par 15 minutes de questions. Chaque conférence a été organisée par des étudiants pour des étudiants.

Bilan : 1 500 étudiants sensibilisés grâce aux conférences

2/ UNE CONSULTATION NATIONALE ÉTUDIANTE SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Afin de porter au mieux la voix des étudiants et des jeunes dans les instances du débat national sur la

transition énergétique (DNTE), une consultation sur les enjeux énergétiques a été diffusée massivement dans les établissements d'enseignement supérieur français du 21 mars au 8 mai 2013. L'ambition de cette consultation est d'avoir un impact sur le contenu de la loi qui devra encadrer cette transition, en mettant en évidence la sensibilité des étudiants aux enjeux énergétiques et du DNTE ainsi qu'en faisant connaître leurs attentes sur ces thématiques. Cette consultation a pris la forme d'un questionnaire en ligne composé de 30 questions.

Bilan : 1700 réponses à la consultation ont été enregistrées

3/ DES DÉBATS DÉLIBÉRATIFS TRAITANT DES ENJEUX ÉNERGÉTIQUES

3.1/ Cinq débats territoriaux

Afin de compléter les données issues de la consultation, des débats territorialisés ont été organisés du 2 avril au 08 mai. L'ambition de ces débats était de :

- faire remonter des points de consensus et de dissensus entre les étudiants, ainsi que des propositions à faire valoir dans le cadre du débat national sur la transition énergétique
- faire remonter les attentes des étudiants, notamment en termes de formation
- favoriser l'engagement des étudiants sur le long terme en les incitant à faire des propositions, sous forme d'action personnelle, à mettre en œuvre dans la vie de tous les jours ; d'actions ou de projets collectifs ; d'action sur le campus.

Le contenu de ces débats a été défini à partir des thèmes de la consultation nationale. Par ailleurs, un cadre commun a été fourni par l'intermédiaire d'un kit méthodologique ainsi que d'une fiche de compte-rendu standardisée.

Bilan : cinq débats ont eu lieu entre le 2 avril et le 8 mai

3.2/ Un débat représentatif

Le 22 avril, date de la journée de la Terre, qui mobilise 200 millions de personnes dans 141 pays et joue un rôle primordial dans la reconnaissance et la prise en compte des enjeux environnementaux dans le monde entier, événement planétaire dans lequel CliMates s'est particulièrement impliqué, un débat représentatif traitant de la transition énergétique a été mis en place. Les 18 organisations qui représentent la jeunesse au Forum Français de la Jeunesse ont été invitées pour une grande délibération sur les axes du débat national sur la transition énergétique.

15 des 18 organisations du Forum Français de la jeunesse ont répondu présentes !

4/ LE LIVRE BLANC POUR UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE CITOYENNE

Cette démarche de concertation nous permet de vous présenter le livre blanc ci-dessous. Nous l'avons voulu collaboratif dans sa construction et partagé dans ses positions. Nous pensons que notre processus répond aux critères de participations, qu'en accord avec l'objet du débat public nous nous étions fixé. Notre génération, particulièrement investit sur le champ de la coopération, de l'ouverture et de la construction collective, s'est voulue exemplaire sur ces valeurs et ses manières de faire.

Vous trouverez dans ce livre blanc : 21 recommandations argumentées pour une transition énergétique réussie.

Fiers de notre démarche, nous vous souhaitons une bonne lecture !

NOUS
SOMMES
CETTE
GÉNÉRATION
FUTURE
DONT VOUS
AIMEZ TANT
PARLER !

NOS RECOMMANDATIONS

I/ VERS UNE SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

INSTITUONS UNE CHAMBRE DU LONG TERME

Les engagements politiques pris aujourd'hui auront des conséquences sur nos actions demain. Ainsi la jeunesse doit-elle prendre part au débat sur son avenir et être le garde-fou des décisions prises. Il nous faut donc moderniser les institutions pour que les générations futures et l'enjeu du temps long soient mieux représentés, et que leur voix soient plus entendues.

De part la nature constitutionnelle de sa mission, le Conseil Economique, Social et Environnemental, réformé suite au Grenelle de l'environnement, est, parmi la multitude d'organisations de consultations de la société civile, la plus importante. Il souffre cependant d'un manque de visibilité et d'emprise sur la réalité de la société française. Au cours des dernières années de nombreuses études et rapports ont mis en lumière ses forces et ses faiblesses et ont proposé différentes voies de réforme.

Le débat d'experts est clairement ouvert. Malheureusement, le grand nombre de ces propositions de réforme rend le sujet complexe. Il est aujourd'hui grand temps de passer à l'étape suivante, celle de la discussion politique et de choisir ce que le CESE doit incarner au sein de nos institutions.

Il s'agit de se baser sur les travaux effectués jusqu'ici pour transformer le CESE en un outil efficace de renforcement de la démocratie délibérative et de la prise en compte du long terme dans les politiques publiques — notamment grâce à l'introduction de critères de représentativité des moins de 30 ans. Ces deux éléments sont absolument clés pour faire face aux enjeux environnementaux actuels.

Si les décisions de l'exécutif ou du législatif compromettent les conditions d'existence de notre génération et des suivantes, cette chambre disposera, a minima, d'un droit de veto constructif. Et l'exécutif dans son ensemble sera contraint de s'y déplacer pour prendre solennellement connaissance des travaux, avec obligation d'évaluer et de commenter.

1/ *Le rôle et le fonctionnement du CESE doivent être revus pour en faire une chambre du long terme où les jeunes générations seraient largement représentées*

DONNONS UN POIDS RÉEL AU FUTUR EN BAISSANT LE TAUX D'ACTUALISATION

Dans un monde où les ressources sont limitées et les besoins abondants, il est indispensable de classer les projets par ordre de priorité. Le calcul économique est une méthode qui cherche à déterminer les

actions qui maximisent le bien-être collectif intergénérationnel sous contrainte de rareté des ressources disponibles. Afin de pouvoir établir les priorités entre des actions ayant des impacts à des horizons de temps différents, la science économique a créé un outil : l'actualisation.

Il se fonde sur deux principes fondamentaux : la préférence pour la jouissance immédiate d'une part et l'aversion au risque d'autre part. Actualiser la valeur de flux ou de revenus se produisant à des dates différentes dans le temps consiste à calculer leur valeur à une date donnée à l'aide d'un taux d'actualisation. Un investissement est rentable si les flux de revenus futurs, une fois actualisés, sont supérieurs au montant initial de l'investissement. Le ratio entre les deux mesure la rentabilité de l'investissement. La meilleure utilisation d'un actif est celle qui a la plus forte valeur actualisée. Le choix du taux d'actualisation conditionne donc fortement les choix des investissements de long terme (construction d'infrastructures, amélioration du système scolaire, soutien à la recherche, sécurité, lutte contre le changement climatique, gestion des déchets, préservation de la biodiversité...).

Selon l'économiste belge Christian Gollier, le taux d'actualisation est une variable cruciale de la dynamique économique. Une valeur de ce taux beaucoup plus faible que celle qui est actuellement pratiquée dans beaucoup de pays occidentaux voire nulle permettrait de prendre en compte les intérêts des générations futures à des horizons relativement éloignés. Cela permettrait de réconcilier les penseurs du développement durable à la science économique, sa méthode et ses outils. Un des rôles prépondérants de l'Etat consiste à arbitrer entre différentes actions collectives permettant d'améliorer le bien-être présent et futur de la population.

2/ *La valeur du taux d'actualisation doit être abaissée ou rendue nulle pour permettre une réelle prise en compte du futur*

PRÔNONS L'ÉCO-CONDITIONNALITÉ DES CHOIX D'INVESTISSEMENT

Un compte rendu (appelé reporting en anglais) est l'opération consistant pour une entreprise à faire rapport de son activité. Il s'agit d'un des éléments de bilan des entreprises permettant de faire un point régulier sur sa stratégie, les moyens mis au service de cette stratégie et les résultats obtenus. Il est souvent communiqué aux actionnaires et au public. Cette communication constitue une obligation dans certains pays. C'est le cas en France pour les grandes entreprises cotées en Bourse ou dépassant certains seuils (de budget ou nombre de personnels) depuis la loi Grenelle II. Le reporting permet en quelque sorte de comparer la maturité de différentes entreprises ou de différentes entités au sein d'une entreprise au regard d'indicateurs de développement durable. Des sites internet commencent à comparer les performances éthiques et environnementales des entreprises. En France, un Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (ORSE) a été créé.

3/ *L'utilisation des données des reporting doit être promue et répandue abondamment dans les décisions de financements et d'investissements :*

- par les institutions publiques (État, collectivités territoriales, organismes publics) grâce à une meilleure prise en compte des critères Environnement Social Gouvernance dans ces décisions et à la systématisation de l'éco-conditionnalité des soutiens financiers publics ;

- par les particuliers grâce à la possibilité de choisir son allocation dans les livrets A et livret Développement Durable (LDD) ainsi que par la mise en place d'un reporting plus fiable sur les engagements LDD et LA bénéficiant à des projets environnementaux et plus largement à des projets liés à la transition énergétique / écologique ;

- par les investisseurs privés grâce à l'élargissement de la mesure de l'empreinte carbone des portefeuilles d'investissement aux enjeux de la transition énergétique/écologique.

4/ *Nous devons promouvoir la formation sur les bénéfices attendus d'une approche intégrée (extra-financière et financière) dans les choix d'investissement individuels et collectifs en :*

- formant les administrateurs de fonds (notamment des institutions paritaires) et des intermédiaires financiers à la mesure du risque en matière technologique et environnementale et, plus largement, à l'intégration des enjeux liés à la transition énergétique dans les politiques d'investissement et de vote ;

- formant les particuliers en les sensibilisant à l'impact ESG de leurs choix d'épargne ;

- formant les étudiants en école de commerce et / ou dans le domaine de la finance aux outils et méthode de la notation extra-financière ;

- harmonisant juridiquement les référentiels de reporting.

INTÉGRONS LES JEUNES DANS LES NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES

La solidarité ne saurait être exclusive à nos frontières intérieures. Il nous faut construire une responsabilité universelle et ses outils associés. La France a toujours su inspirer ses partenaires européens et internationaux sur les questions environnementales. Souvenons-nous du soutien de François Hollande pour la création d'une Organisation Mondiale de l'Environnement à l'occasion de Rio+20 ou du discours de Jacques Chirac prononcé lors du Sommet de la Terre à Johannesburg avec cette mise en garde « Notre maison brûle et nous regardons ailleurs ».

Demain, la France accueillera la 21^e Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC). En tant que hôte probable de la 21^e Conférence des Parties de la CCNUCC, qui doit donner lieu à la signature d'un accord engageant l'ensemble des Parties, la France doit être exemplaire en terme de politique de lutte contre le changement climatique et doit, en profitant de l'élan de ce débat, associer la société civile à la préparation de cette conférence vitale pour l'avenir climatique et la sécurité internationale. Sans de solides avancées dans cette direction dans les trois années à venir, l'échec de ces négociations, par nature extrêmement complexes, apparaît comme une évidence. La France doit donc se montrer à la hauteur de ses engagements et assumer pleinement sa responsabilité. Le débat national sur la transition énergétique doit constituer la première pierre de cet édifice. Il doit donc non seulement permettre de respecter les engagements internationaux de la France — 3x20, Facteur 4, seconde période du protocole Kyoto — mais également de lancer une dynamique permettant d'aller bien au-delà de ceux-ci afin d'inciter les autres pays à faire de même. Le rôle primordial que joue l'hôte d'une COP lui impose d'être à la fois un leader dynamique, coopératif et exemplaire.

Lors du Sommet de la Terre Rio+20, deux jeunes français, membre du Collectif des Jeunes Français à Rio+20, ont fait partie de la délégation officielle afin de prendre part aux négociations et représenter la

voix de la jeunesse à cette conférence internationale. Ce processus est permis par les Nations Unies et déjà mis en place de façon pérenne par nos voisins Européens, tels que l'Allemagne et la Suède. La présence de ces jeunes a permis de créer une passerelle fructueuse entre Rio et la France afin de mobiliser la jeunesse sur les enjeux du Développement Durable. Un statut de jeunes délégués au sein de la délégation française dans les instances de négociations internationales doit donc être pérennisé. En effet, de tels représentants permettent à la jeunesse de s'informer, de se mobiliser et de porter la voix des générations futures. A travers le récit de leur expérience, ces délégués permettent de sensibiliser et mobiliser la jeunesse de France. Le REFEDD et le Collectif des Jeunes Français pour Rio+20 se portent volontaire pour aider à la sélection de ces Jeunes Délégués qui viendraient de toute la France et de toutes les filières, en lien avec le MEDDE et le MAE.

5/ *Les jeunes doivent être inclus dès maintenant dans les délégations officielles pour les négociations sur le changement climatique*

Soyons ambitieux en faisant de la conférence des parties sur le climat qui aura lieu à Paris en 2015 un moment exemplaire d'intégration de la jeunesse.

6/ *La voix des jeunes doit pouvoir s'exprimer dès le discours d'ouverture de la conférence des parties de 2015 et le préambule, fixant les grands principes de l'accord, devra être rédigé par un comité de rédaction international composé de jeunes*

II/ VERS UNE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ÉNERGÉTIQUES ET ÉCOLOGIQUES DE NOTRE ÉPOQUE

ADOPTONS UNE FISCALITÉ ÉCOLOGIQUE QUI PRENNENT EN COMPTE LES RESSOURCES NATURELLES ET LES POLLUTIONS

Suivons la proposition de résolution n°908 sur la fiscalité écologique, adoptée en assemblée le 4 juin 2013 et demandons avec force que nos prélèvements obligatoires, qui reposent actuellement sur le travail, le capital et la consommation des biens et services, révélant ainsi le rapport à la production et à la consommation de nos deux premières révolutions industrielles, traduisent un nouveau choix de société, en s'appuyant demain sur un quatrième pilier, celui des ressources naturelles et des pollutions.

7/ *Inscrivons cette fiscalité écologique, juste et indispensable, dans la prochaine loi de finance*

INTÉGRONS LE PRINCIPE D'ACHETEUR RESPONSABLE DANS LE MONDE DE L'ÉNERGIE

L'acheteur d'un produit encourage son producteur par un soutien financier. Cette notion s'est largement développée dans le domaine du commerce équitable, mais reste encore étrangement absente du monde de l'énergie. Les fournisseurs d'énergie renouvelable pour particuliers commencent à se développer. Mais l'inscription d'un tel principe au niveau national reste à créer. Serait-il cohérent de refuser d'extraire du gaz de schiste chez nous pour l'acheter à nos voisins ? Sans pour autant le proscrire en cas de nécessité, une politique cohérente tenterait de décourager son utilisation.

8/ *Une meilleure traçabilité des origines des combustibles, et la définition de principe d'achat responsable contribueraient à une meilleure cohérence et une meilleure déontologie de nos politiques énergétiques*

N'INVESTISSONS PAS DANS LES ÉNERGIES FOSSILES

Nous voulons une transition vers une énergie plus durable et plus viable, respectant les trois piliers du développement durable : économique, social et environnemental. Présenter l'exploitation du gaz de schiste comme une clé de l'avenir économique et énergétique de la France est une hérésie.

9/ *Les gaz de schistes et les énergies fossiles, qui ne correspondent pas à notre modèle énergétique, ne doivent pas être davantage exploités et ne doivent faire l'objet ni de recherche, ni d'investissement*

RECONSIDÉRONS LA PLACE DU NUCLÉAIRE, SON COÛT ET SES RISQUES POUR LA SOCIÉTÉ

Si la plupart des organisations se sont montrées favorables à un référendum sur le nucléaire, beaucoup ont affirmé l'importance d'une réévaluation du coût global de cette énergie afin que les citoyens puissent exprimer leur choix en toute connaissance de la réalité du nucléaire.

L'énergie nucléaire, qui représente aujourd'hui 75% de la production d'électricité en France, est souvent décrite comme une énergie « propre » et peu coûteuse. Mais, en réalité, si l'énergie nucléaire est l'une des énergies qui dégage le moins de CO2 dans l'atmosphère, elle ne peut être qualifiée de « propre ». Tout d'abord, l'extraction de l'uranium dans les pays où il est exploité pour alimenter nos centrales est très polluante, mettant en danger l'environnement et les populations de ces pays. Ensuite, la question des déchets radioactifs de cette industrie n'est toujours pas réglée et la technique de l'enfouissement, seule technique actuellement viable, reste contestée en raison de nombreux doutes sur sa viabilité, comme le prouve l'exemple du site d'enfouissement de Gorleben, en Allemagne. Par ailleurs, de nombreuses études et enquêtes prouvent que le prix de l'énergie nucléaire est largement sous-évalué et qu'une plus juste évaluation de son coût rendrait les énergies renouvelables plus compétitives. Déjà en 2009, le rapport Champsaur¹ estimait qu'il fallait réévaluer le prix de l'électricité nucléaire pour prendre en compte l'augmentation du coût de production. En 2012, deux autres rapports ont confirmé cette réalité : un rapport de la

¹ Rapport de la commission sur l'organisation du marché de l'électricité présidée par Paul Champsaur – avril 2009

Cour des Comptes en janvier 2012² et le rapport d'une commission d'enquête parlementaire sur le coût réel de l'électricité en juillet 2012³. Ces deux rapports établissent le constat que plusieurs données n'ont pas été intégrés au calcul du prix du nucléaire : l'assurance, pour prévenir les coûts d'un éventuel accident nucléaire ; le démantèlement des centrales en fin de vie, que l'on sait représenter des sommes de l'ordre de la centaine de milliards pour tout le parc français ; le coût de l'entretien et du renforcement de la sûreté des installations, qui avoisine selon l'Agence de Sûreté Nucléaire (ASN) et un rapport de la commission européenne sur l'état des centrales européennes, les 10 milliards d'euros. Ainsi, le coût du nucléaire est-il artificiellement maintenu en dessous de sa valeur, alors que les énergies renouvelables supportent le coût de l'assurance et du démantèlement ?

Pour toutes les raisons évoquées plus haut, auxquelles doivent s'ajouter la question essentielle de la sûreté de l'exploitation du nucléaire, après les nombreuses catastrophes qu'a connues cette industrie, le Président François Hollande s'est engagé à réduire la part du nucléaire dans le mix électrique français de 75% à 50% d'ici 2025. Nous soutenons naturellement cet engagement et attendons qu'il devienne réalité. Nous sommes cependant favorables à l'organisation d'un référendum sur la poursuite de l'exploitation du nucléaire en France car cette question engage l'ensemble de la société française et son avenir en termes économiques, environnementaux, et sociaux. A ce titre, la question du nucléaire relève pleinement de l'article 11 de la Constitution qui permet la tenue d'un référendum « sur des réformes relatives à la politique économique, sociale ou environnementale de la Nation ». Le nucléaire est une industrie qui représente des risques importants, pour l'environnement comme pour les populations vivant à proximité des installations, qui génère des déchets radioactifs de très longue durée (de l'ordre du millier d'années) dont le stockage reste problématique, et qui représente des coûts très importants pour l'Etat qui la finance en grande partie. En cela, les citoyens peuvent donner leur avis et faire un choix entre la poursuite de cette industrie et l'engagement dans un processus de transition énergétique visant à sortir progressivement du nucléaire.

10/ *Il faut qu'un travail transparent soit mené sur une réévaluation du coût réel de l'électricité nucléaire pour mener ensuite un référendum éclairé sur l'arrêt du nucléaire*

ANTICIPONS LES ÉVOLUTIONS RAPIDES DU COÛT DES TECHNOLOGIES

Le « triangle d'impossibilité de l'énergie » propose une vision figée, qui bloque le débat en ignorant le caractère dynamique de ce système. Les technologies et leurs coûts évoluent très rapidement. Comparer aujourd'hui le coût des technologies matures et des technologies en développement est un raisonnement fallacieux. Les technologies matures ont bénéficié de soutien financiers importants pour atteindre leur coût de revient actuel, et ne peuvent plus prétendre à de significatives réductions de ce coût. À l'inverse, les nouvelles technologies possèdent un potentiel et une marge de progression importants, et leur prix de revient chute rapidement. Les orientations énergétiques et les investissements décidés aujourd'hui vont engager le système énergétique français sur plusieurs décennies. Les comparaisons entre technologies doivent donc être réalisées en prenant en compte leur maturité et les évolutions de prix associées

METTONS EN COHÉRENCE NOTRE RECHERCHE PUBLIQUE AVEC LE MODÈLE ÉNERGÉTIQUE QUE L'ON VEUT

Actuellement, la part de la recherche affectée au nucléaire et aux énergies fossiles est particulièrement

2 Les coûts de la filière électronucléaire, Cour des comptes, janvier 2012

3 Électricité : assumer les coûts et préparer la transition énergétique – commission d'enquête n°667- juillet 2012

impactante sur le budget de recherche et développement public. La seule dépense française pour ITER représente plus que l'ensemble des crédits (hors salaires) dont disposent tous les laboratoires de physique et de biologie pendant vingt ans⁴ !

Nous souhaitons trouver une alternative durable aux énergies fossiles et fissiles (pétrole / gaz / charbon / uranium) en développant les énergies renouvelables dans notre mix énergétique. Il faut investir dans la recherche pour mieux intégrer le prix net de l'énergie (en calculant notamment l'impact sur l'environnement et la santé), développer les énergies propres et renouvelables, et chercher activement à améliorer le stockage de l'énergie.

11/ *L'essentiel du budget public de recherche et développement doit être orienté vers les énergies renouvelables, leur donnant ainsi une place plus juste et cohérente*

III/ VERS UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POSITIVE ET EFFECTIVE

Comme tout changement de société profond, la transition énergétique nécessite des investissements massifs à long terme. Ainsi, l'AIE estime que pour permettre la limitation de la hausse (d'origine anthropique) de la température moyenne globale de la planète de 2°C, il faut 108 000 Milliards d'euros d'investissement sur la période 2010-2050 au niveau mondial. Cela représente (seulement) 28 000 Milliards de plus que les investissements qui devront de toute façon être effectués dans le cadre du scénario tendanciel (qui correspond à une augmentation de 6°C).

Au vu de ces chiffres, aussi importants soient-ils, nous affirmons que ce serait une erreur de considérer la transition énergétique comme un simple coût. Il s'agit ni plus ni moins que d'un investissement pour l'avenir, puisque le coût de l'inaction est bien plus élevé que le coût de l'action. Autrement dit, la transition énergétique est un investissement à réaliser aujourd'hui pour éviter demain des surcoûts pharaoniques. Elle s'inscrit donc pleinement dans le cadre des politiques publiques de développement durable, défini dans le rapport Brundtland comme « un mode de développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Cette réalité a été rendue visible à un large public en 2006 avec la publication du rapport Stern. L'économiste Nicholas Stern estime dans celui-ci que le coût de l'inaction face au changement climatique se situe entre 5% et 20% du PIB mondial, alors que le coût de l'action — c'est-à-dire la mise en place de politique d'atténuation et d'adaptation pour une stabilisation de la concentration de GES à un niveau compris entre 500 et 550 ppm — se situe entre 1 à 2% du PIB mondial.

La transition énergétique apparaît donc comme une opportunité sociale et économique, aussi bien sur le long que sur le court terme, et semble être un moyen de sortir de la crise ou au moins de l'atténuer. Le financement de la transition énergétique doit donc constituer une priorité assumée et traduite dans les outils existants ou nouveaux mis en place le gouvernement. Les jeunes invitent ainsi les décideurs à poser le financement de la transition énergétique comme une réallocation des investissements et non comme des investissements supplémentaires. Par ailleurs les jeunes insistent sur la nécessité que les bénéfices de la transition énergétique soient pris en compte et monétarisés.

Bien que nécessaire, il s'agit d'être réaliste dans les modes de financement de cette transition.

4 D'après GEORGES CHARPAK, Prix Nobel de physique, JACQUES TREINER, Professeur émérite à l'université Pierre-et-Marie-Curie, Paris et SÉBASTIEN BALIBAR, Directeur de recherche au CNRS, Ecole normale supérieure de Paris et dans le journal Libération du 10 août 2010

Étant donné l'ampleur des financements nécessaires et la situation économique actuelle de la France, la transition énergétique impose une modification profonde dans l'allocation des ressources. Il s'agit donc de supprimer d'abord tout ce qui freine la mise en oeuvre de la transition énergétique, d'adopter de nouveaux outils mais aussi de nouvelles pratiques économiques et financières. Or l'adoption durable de nouvelles pratiques ne peut se faire sans éducation.

REPENSONS L'ÉDUCATION ET AMORÇONS UN CHANGEMENT DES COMPORTEMENTS POUR UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE CITOYENNE ET PARTAGÉE

Nous considérons que la transition ne pourra se faire sans un accompagnement fort au changement des comportements, à l'apprentissage de la sobriété et à l'éducation, dès le plus jeune âge.

L'acceptabilité sociale de la transition énergétique ne sera effective qu'en intégrant les citoyens dans la dynamique afin qu'ils se l'approprient et en comprennent les aboutissements. Les individus seront prêts à payer plus pour l'énergie s'ils soutiennent la dynamique, connaissent les gains en termes environnementaux, sanitaire et d'indépendance énergétique associés. L'efficacité énergétique met en application des innovations techniques, mais elles doivent se combiner avec des approches plus sociales et comportementales pour s'imposer véritablement et permettre de maximiser les gains possibles. Des travaux de rénovation thermique sans un accompagnement au changement des comportements pourraient en effet se révéler inopérants, aides et subventions s'avérant alors sous optimales.

Le consommateur doit devenir acteur du changement et les décideurs doivent effectuer un véritable travail sur les freins, et les leviers au changement de comportements afin d'offrir des mesures adaptées et incitatives.

L'apprentissage de la sobriété et de l'efficacité énergétique ne se feront ni immédiatement ni facilement. Pour enclencher un changement de comportements et d'habitudes, il convient de changer notre modèle de société. Aussi proposons-nous que le développement durable, dans son approche pratique des interdépendances, soit enseigné dans le tronc commun du cursus primaire et secondaire en tant que matière transversale.

12/ *Une épreuve de développement durable sanctionnera ainsi le cursus des collégiens et lycéens au brevet des collèges et au baccalauréat*

La notion même d'énergie se doit d'être appréhendée par l'ensemble des citoyens tant elle guide notre vie.

13/ *Une heure d'éducation civique doit être réservée à l'apprentissage de la notion et des enjeux de l'énergie par trimestre d'étude dans le secondaire*

POUR UN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DURABLE

La construction des habitudes se fait dès le plus jeune âge. La période de transition que vivent notamment les étudiants entre l'enfance et l'âge adulte est une étape clé de la construction personnelle.

A côté de l'objectif professionnel, les années étudiantes sont autant d'occasions d'assimiler les enjeux de demain. Nos établissements d'enseignement supérieurs (grandes écoles, universités, etc.) devraient être des lieux de vie exemplaires à tout point de vue.

À ce titre, l'article 55 de la Loi Grenelle 1 du 3 août 2009 stipule : « Les établissements d'enseignement supérieur élaboreront, pour la rentrée 2009, un Plan vert pour les campus. Les universités et grandes écoles pourront solliciter une labellisation sur le fondement de critères de développement durable ». La création d'un « référentiel plan vert » par le REFEDD, la Conférence des Présidents d'Université (CPU) et la Conférence des Grandes Écoles (CGE) a fourni un cadre à la mise en oeuvre des politiques de développement durable sur les campus. Mais en l'absence de mesures contraignantes, seulement 1/3 des établissements d'enseignement supérieur en France se sont dotés d'une stratégie développement durable. La gestion écologique du campus est pourtant un outil pédagogique intéressant et un élément de crédibilité indispensable.

14/ *L'article 55 de la loi Grenelle 1 concernant le plan vert doit enfin être appliqué dans tous les campus de France pour mieux accompagner les établissements d'enseignements supérieurs vers l'exemplarité*

Outre l'applicabilité de cette disposition de la loi Grenelle, la responsabilisation des campus serait grandement facilitée par une concertation et une action menée par tous ses acteurs. Aussi, nous proposons de :

15/ *Créer des Espaces de Concertation pour la Transition Écologique des Campus (ECTEC) qui rassembleraient autorité administrative de l'établissement, personnel enseignant et représentants étudiants (via l'association de développement durable du campus)*

Enfin, parce que l'obtention des examens et des diplômes sont une priorité évidente pour les étudiants, ils sont souvent réticents à prendre du temps supplémentaire pour s'engager sur des projets du campus dont ils ne se sentent pas immédiatement concernés. D'où la nécessité de :

16/ *Valoriser dans tous les établissements d'enseignement supérieur l'engagement associatif des étudiants par des crédits ECTS ou des notes de bonification annuelle pour leur implication dans des projets associatifs à l'intérieur du campus et sur son territoire*

IV/ RENDONS NOTRE ENVIRONNEMENT FAVORABLE !

RÉGULONS LE SUPERFLU

Il est urgent d'apprendre à consommer mieux et moins, de sortir de la société d'abondance dans laquelle nous avons grandi. Les générations du XXI^e siècle vont constituer une rupture dans l'histoire des sociétés occidentales comme étant les premières à ne pas considérer l'état d'opulence industrielle comme un droit inaliénable, voire comme une norme allant de soi. Elles considéreront plutôt cette opulence comme l'apanage d'une époque passée et privilégiée parce qu'elles comprendront que le flot titanique d'énergie et de matière qui caractérisait notre société de la fin du XX^e siècle, était tarissable.

L'environnement qui nous entoure doit être favorable à ce changement de modèle et nous inviter à plus de sobriété. Ainsi, nous souhaitons réagir face aux incitations omniprésentes et insidieuses de la publicité à consommer toujours plus.

17/ *L'éclairage nocturne des enseignes, l'affichage publicitaire dans la rue et les métros et les publicités à la télévision, que nous considérons comme intempestifs, doivent être régulés*

RÉNOVONS EN PROFONDEUR NOS HABITATS ET ENGAGEONS AINSI UNE TRANSITION POUR TOUS EN LUTTANT CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Les résultats de la journée citoyenne du 25 mai montrent que plus d'un français sur deux pense être dans une situation de précarité énergétique ou pense ne pas être à l'abri de le devenir. Comme première piste d'une société plus solidaire, nous reprenons à notre compte la proposition de la Fondation Abbé Pierre ci-dessous.

La transition énergétique est l'affaire de tous et concerne tout le monde. Une partie conséquente de nos concitoyens est plus concernée car plus exposée au prix des énergies, et moins armée car elle ne dispose pas des capacités financières ou d'endettement pour se loger dans des logements sobres et performants.

Par ailleurs c'est dans la population des ménages précaires, ceux des 3 premiers déciles de revenu et au-delà des ménages jusqu'à la médiane de revenu, que l'on trouve ceux qui occupent les logements les plus urgents à traiter pour atteindre le « facteur 4 » : logements que l'on peut qualifier de passoires ou d'épaves thermiques.

Il y a donc un triple enjeu à agir prioritairement sur ce segment des logements pour un bénéfice social, environnemental, et économique au regard notamment des dépenses de santé publique induites par la privation de chauffage : 1€ investi pour rendre un logement chauffable, c'est 0,42€ d'économie sur les dépenses de santé (Ch. Lidell pour OMS, 2009).

La majorité des situations de précarité énergétique se trouvent dans le parc privé. C'est là qu'il faut développer le plus l'action publique, pour engager des moyens d'investissement suffisamment conséquents et des moyens d'accompagnement des ménages (assistance à maîtrise d'ouvrage pour les propriétaires occupants, médiation pour les bailleurs). Le déficit de ces moyens d'accompagnement explique en partie ce paradoxe des moyens disponibles à travers « Habiter mieux » (Fonds d'aide à la rénovation thermique de 500M€) qui restent insuffisamment engagés jusqu'à présent.

Le développement d'Habiter mieux à partir de 2013 va dans le bon sens, mais l'annonce gouverne-

mentale de la rénovation dans ce cadre de 50 000 logements par an à partir de 2015 est insuffisante : à ce rythme on n'aura développé des réponses à la hauteur des besoins connus en 2006 (dernière enquête nationale logement) qu'à partir de l'horizon 2080 !

18/ *Un rythme de 200 000 logements privés à occupation sociale rénovés par an doit être réalisé pour ramener cet horizon à 2030-2035*

Mettons cependant un point de vigilance en rappelant que les investissements ici demandés sont élevés. Il convient donc dans un souci d'efficacité de fixer des standards élevés de rénovation et de privilégier ainsi des rénovations en profondeur, de long terme.

REPENSONS NOTRE GESTION DES DÉCHETS ET ENTRONS DANS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Face aux limites écologiques de notre planète, il devient urgent de reconsidérer la fin de vie des objets en transformant nos modes de production et de consommation. Il s'agit là d'un des enjeux majeurs à venir et d'une véritable opportunité. Le contrôle de l'obsolescence programmée doit être véritablement enclenché et l'économie circulaire doit être d'avantage développée et encouragée. Une définition française voire européenne devrait être formulée, avec des incitations proposées aux agents économiques (en maintenant un équilibre entre grandes et petites entreprises) et des taxes sur les déchets produits, correspondant au prix du traitement de ces déchets et incluant l'impact sur l'environnement et la santé, pourraient être envisagées. Approchons le 0 déchet ultime, faisons en sorte que les déchets de certains process deviennent les entrées d'autres (énergie, matière) dans une logique territoriale d'écologie industrielle.

REPENSONS NOTRE MOBILITÉ ET METTONS EN PLACE DES ESPACES DE CO-WORKING

Il convient également de modifier en profondeur notre mobilité. Aujourd'hui, des millions de français se déplacent chaque jour pour aller au travail. La majorité des travailleurs se déplacent en voiture, contraint par les distances mais créant ainsi quotidiennement des embouteillages générant pollution et émissions de CO₂.

Prenant le contre-pied, le télétravail, inscrit dans le code du travail depuis 2012, permet aux individus de travailler depuis leur domicile. Cependant, le télétravail généralisé n'est pas une solution sur le long terme puisqu'il aboutit le plus souvent à une perte progressive du lien social, défavorisant l'épanouissement de l'individu et entraînant une perte d'efficacité et de motivation. Elle ne concerne qu'une part infime de la population active (moins de 5 millions de travailleurs) et représente une catégorie bien spécifique de cette population active.

Nous proposons donc de favoriser le Co-working. A mi-chemin du télétravail et du bureau, il s'agirait d'un lieu de travail partagé par les télétravailleurs de différentes entreprises. Dans cette démarche éco-responsable, on encourage le lien social, on facilite le partage des compétences et la création de réseaux tout en réduisant les trajets domicile-travail. Plus structurant que le télétravail à domicile, il encourage le maintien d'un certain niveau de motivation qui permet d'accroître l'efficacité. La capacité et le désir des nouvelles générations à aller vers une organisation souple, mixte, utilisant les nouvelles technologies ne doit pas se faire au détriment du lien physique.

19/ *Le co-working doit être facilité et généralisé en périphérie des grandes villes*

IMAGINONS LA VILLE DENSE ET INTELLIGENTE

L'étalement urbain continue de progresser. À chaque nouveau lotissement, son lot de routes et de déplacements individuels. D'où la nécessité de densifier les zones urbaines. Juxtaposer immeubles de bureaux et résidences d'habitation de taille modérée avec une forte complémentarité entre transports publics et voiture ; et où tous les services, habitation, loisirs, travail, commerces sont accessibles facilement.

POUR MAÎTRISER L'ÉTALEMENT URBAIN :

20/ *Densifions les villes, en imposant une densité minimale dans les zones proches des infrastructures de transports en commun, en maîtrisant le prix du foncier et en mixant zones commerciales, pavillonnaires, de loisirs et d'activités*

MONTRONS L'EXEMPLE EN INTÉGRANT LES JEUNES DANS LE COMITÉ DE SUIVI DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Enfin puisque dans ce livre blanc nous voulons penser le long terme et impliquer la jeunesse dans les instances de décisions politique, nous proposons, en guise de dernière recommandation que la jeunesse intègre le comité de suivi de la transition énergétique... nous pourrons ainsi continuer de veiller et d'agir pour faire avancer et réussir la transition énergétique citoyenne que nous appelons de nos vœux. Cette nouvelle instance prouvera ainsi son engagement dans la prise en compte des générations futures.

21/ *Les jeunes doivent être intégrés dans le comité de suivi de la transition énergétique*

DÉNOUEMENT

Les générations du XXI^e siècles vont constituer une rupture dans l'histoire des sociétés occidentales comme étant les premières à ne pas considérer l'état d'opulence industrielle comme un droit inaliénable, voire comme une norme allant de soi. Prenant acte des limites écologiques de la planète, de notre interconnexion grandissante et de l'évolution énergétique qui se prépare, nos sociétés vont être bouleversées. Cette transformation majeure va se répercuter dans l'ensemble de nos modes de vie.

Nous voyons le développement durable comme une utopie en action. Il est à la fois une exigence vis-à-vis des politiques et un moyen pour chacun d'entre nous de redresser la barre du « vaisseau terre » pour reprendre l'expression d'Edgar Morin. Le débat national sur la transition énergétique s'inscrit dans cette logique. Il doit formuler une orientation technique exigeante et une orientation politique tournée vers un nouveau modèle énergétique ; mais il tend aussi à incarner une nouvelle façon d'envisager les politiques publiques basée sur la « capacitation » citoyenne. Construire un débat exemplaire en terme de participation, tel est l'objectif formulé en préambule de ce débat public.

Le plus beau défi et la condition de toute transition qu'elle soit énergétique, écologique ou sociétale, est d'impliquer dans une dynamique positive toutes les parties prenantes (y compris les citoyens-bénéficiaires), tant dans la conception que dans la mise en œuvre des politiques et leur évaluation. Ce débat donne l'opportunité d'impulser une relation citoyenne et démocratisée à la question de l'énergie. Cela représente une véritable (r)évolution dans notre pays.

Seule les sociétés conscientes de ces enjeux pourront réellement s'adapter aux bouleversements écologiques et technologiques du XXI^e siècle. Or, cette prise de conscience aura lieu uniquement si ses acteurs sont émancipés. S'engager dans la transition c'est donc avant tout repenser l'éducation ; une éducation aux enjeux énergétiques ; une éducation au développement durable ; une éducation pour mieux vivre demain !

Cette société d'éducation émancipatrice et de participation citoyenne établie sera appelée « responsable ». Le débat national sur la transition énergétique en est une première pierre. Continuons dans cette voie. Construisons une démocratie exemplaire en remplaçant le débat public dans l'ADN de notre république. L'idéal de subsidiarité et le bonheur de contrôler nos vies se rapprocheront alors chaque jour. Instituons cette pratique et osons organiser un grand débat national sur l'éducation dès 2014 !

Le Livre Blanc est téléchargeable sur le site : www.refedd.org //

Contact : Ivan Pascaud, Président du REFEDD — presidence@refedd.org

